



## COMMUNIQUE DE PRESSE

31 Mai 2022 – Journée Mondiale sans tabac 2022

### « Le tabac : une menace pour notre environnement »

Le 31 mai est traditionnellement la date de la « journée mondiale sans tabac » sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de ses partenaires, dont la thématique cette année est : « Le tabac : une menace pour notre environnement ».

Ce mardi est l'occasion de rappeler, que le tabac est ainsi la première cause de décès évitables et prématurés et reste l'un des plus grands défis de santé publique : il tuera la moitié de ceux qui en consomment, principalement par maladies cardio-vasculaires, cancers et broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Chaque année plus de 8 millions de morts sont à dénombrer dans le monde (1 décès toutes les 6 secondes), dont 7 millions sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs et environ 1,2 million des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée (tabagisme passif) ; à l'échelle du Luxembourg les maladies liées entre autres au tabagisme entraînent environ 1000 morts par an et plus de 80 personnes par an meurent suite au tabagisme passif.

Facteur de risque s'accompagnant d'une forte dépendance, le tabagisme représente donc un enjeu majeur de prévention.

L'impact sur l'environnement de la culture du tabac, depuis la production jusqu'aux produits finaux y compris tous les déchets résultant de ces processus de fabrication, constitue une véritable menace écologique.

Avec des émissions de gaz à effet de serre équivalant à 84 mégatonnes de dioxyde de carbone par an, l'industrie du tabac contribue au changement climatique, gaspille des ressources et altère les écosystèmes.

Chaque année environ 3,5 millions d'hectares de terre sont détruits pour y cultiver du tabac, ce qui participe à la déforestation, elle-même source d'une dégradation des sols.

Cet élément est particulièrement dangereux pour les pays en développement, car c'est là que la plus grande partie du tabac y est produit (90% de la production mondiale du tabac est concentrée dans le « monde en développement »).

En conséquence, la diminution de la consommation de tabac doit être considérée comme un des leviers essentiels pour atteindre les objectifs de développement durable.

L'OMS a adopté en 2005 une convention-cadre pour la lutte antitabac, complétée en 2007 par le programme MPOWER pour mise en application pratique des dispositions de cette convention :

En clair que signifie MPOWER ?



[www.ligue.lu](http://www.ligue.lu)

Il s'agit d'un ensemble de 6 mesures à savoir :

**Monitor** : surveiller et évaluer les politiques de prévention visant à l'arrêt du tabac.

**Protect** : protéger la population contre la fumée de tabac par des lois sur les espaces sans fumée (interdiction de fumer dans les espaces publics, les transports, les lieux de travail).

**Offer** : offrir et promouvoir l'accès à des services de sevrage gratuits.

**Warn** : informer contre les méfaits du tabagisme.

**Enforce** : faire appliquer et respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac.

**Raise** : augmenter les taxes ; une hausse des prix de 10% ferait reculer la consommation d'environ 5%.

Par ailleurs, il faut également mettre un terme au commerce illicite des produits du tabac et être particulièrement vigilant sur la banalisation des nouveaux modes de consommation comme les produits chauffés du tabac (vaporisateurs iQOS de Philip Morris International, Ploom TECH de Japan Tobacco International, Glo de British American Tobacco) et les cigarettes électroniques, dont les données à ce jour sont insuffisantes pour avoir une idée précise de l'impact à long terme de leur utilisation, bien que les fabricants les présentent évidemment comme « moins nocifs ».

La Journée mondiale sans tabac célébrée ce jour est l'occasion d'informer le public des dangers du tabac, des actions menées par l'OMS pour lutter contre le tabagisme afin de protéger les générations futures.

Cette campagne vise donc à sensibiliser non seulement le grand public à l'impact du tabac sur l'environnement, mais aussi les gouvernements et les responsables politiques à appliquer, renforcer et durcir les dispositifs existants pour rendre les producteurs de tabac responsables des coûts environnementaux de leur industrie.

La Ligue médico-sociale, impliquée de longue date dans la prévention et la lutte contre le tabagisme, propose depuis 1984 des "Consultations pour fumeurs" gratuites avec le soutien d'un médecin spécialiste, d'une infirmière spécialisée et d'une diététicienne, apporte toute sa contribution et son soutien à cette campagne 2022.

Les personnes désireuses de franchir le pas et d'être accompagnées dans leurs démarches de sevrage tabagique peuvent prendre rendez-vous gratuitement au 22 01 22 ou par mail à [stop-femmen@ligue.lu](mailto:stop-femmen@ligue.lu).

### ***Ligue médico-sociale***

*Siège social  
21-23, rue Henri VII  
L-1725 Luxembourg  
Tél +352 22 00 99-1  
[ligue@ligue.lu](mailto:ligue@ligue.lu)*



*La Ligue médico-sociale, fidèle à son engagement, œuvre depuis 114 ans comme précurseur dans le médico-social et le social sur la totalité du territoire. Dans ses interventions, tant au niveau des services médico-sociaux - prévention des maladies respiratoires, santé scolaire, éducation et promotion de la santé, aide au sevrage tabagique - qu'au niveau des services sociaux - accompagnement social, lutte en matière de surendettement, aide à la réinsertion professionnelle - la Ligue axe ses efforts sur la prévention, un pilier essentiel de ses activités. Les 140 collaborateurs de la Ligue, répartis dans les 13 centres médico-sociaux touchent chaque année, directement et indirectement, près de 100.000 personnes, soit environ 1/6<sup>ème</sup> de la population du Grand-duché.*